

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2021

Présents : RAINERI Gérard, BARNOUIN Karina, MORALES David, BOLLE Erick, COLIN Hubert, DUTFOY Guillaume, MARCHWACKI Eric, REYNAUD Yohan.
Pouvoir : Madame POYOL Julie à M. MARCHWACKI Eric
Absents : Messieurs ABELY Michel (arrivée en cours de séance) et COLIN Patrick

Secrétaire de séance : Madame BARNOUIN Karina

M. le Maire, Gérard RAINERI, ouvre la séance à 18H30. Approbation du compte-rendu de la séance 04/6/21.

1/ Chemin de Grande Terre :

Devant le constat d'une très grande discordance entre la position réelle d'une portion du Chemin Grande Terre (voie communale n° 7) et la documentation graphique cadastrale, état de fait perdurant depuis plus de 30 ans, la Commune a missionné le Cabinet COURBI (coût 1 791€ HT) en vue de procéder au relevé de l'état des lieux, et de proposer les rectifications cadastrales qui s'avèreraient nécessaires à réaliser.

Le jeudi 29 juillet un technicien géomètre sera présent sur place pour réaliser le relevé des positions réelles du chemin, du ravin, des réseaux publics et des clôtures au droit dudit chemin, en vue d'établir un plan de l'état des lieux.

A l'issue, la commune acquerra la parcelle A480 (appartenant à Mme Bachelard) à l'euro symbolique et s'acquittera des frais notariés, environ 250€.

Le Maire demande à l'assemblée délibérante l'autorisation de signer tous les documents relatifs à cette opération. Vote pour à l'unanimité.

2/ Projet d'investissement :

M. le Maire présente à ses collègues le projet situé place de la mairie qui s'articulera sur deux axes :

- Aménagement de la voirie (parking, jardin public) : l'agence routière de Vaison nous apportera son soutien technique.
- Création d'un bistrot restaurant avec un dépôt de pain... (verrière environ 50m²).

Arrivée de M. Michel ABELY, conseiller municipal. Vote pour à l'unanimité.

3/ Demande de subvention pour l'Amicale Vaisonnaise Solidarité Environnement et Forêt :

L'amicale de Vaison qui patrouille sur notre territoire sollicite une subvention de fonctionnement. M. le Maire propose 100€. Vote pour à l'unanimité.

4/ Motion de soutien aux communes forestières :

Lecture de la motion de la Fédération nationale des Communes forestières concernant le financement de l'ONF. Vote pour 04 Abstentions : 05

5/ Questions diverses :

22 juillet à 18h30 : messe à la chapelle du village pour célébrer la sainte Marie-Madeleine
Annulation de la manifestation prévue le 6 août dans le cadre de l'entrée du village au Parc du Ventoux.
Remplacement d'un réfrigérateur à la cantine, coût 1 600€ HT.
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.




M. RAINERI Gérard, Maire